

lomb (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Corminbœuf (BR, PS/SP), de Weck (FV, PLR/FDP), Doutaz (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Garghenti Python (FV, PS/SP), Gasser (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Gobet (GR, PLR/FDP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet (VE, PS/SP), Hayoz (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Johnner-Etter (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly G. (GR, UDC/SVP), Kolly N. (SC, UDC/SVP), Krattinger-Jutzet (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lambelet (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon (GL, PS/SP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Losey (BR, UDC/SVP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Morand (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Riedo (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Rime (GR, PS/SP), Rodriguez (BR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary-Moser (BR, PLR/FDP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schneuwly (SE, ACG/MLB), Schnyder (SC, PS/SP), Schopfer (LA, PLR/FDP), Schorderet E. (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Stempfel-Horner (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-Bolz (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber (SE, UDC/SVP), Wassmer (SC, PS/SP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zosso (SE, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP).

Total: 94.

A voté non:

Wüthrich (BR, PLR/FDP). Total: 1.

S'est abstenu:

Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP). Total: 1.

—

Postulat P2097.11 Christine Bulliard/Jean-Pierre Siggen (échange pour apprentis avec une autre région linguistique suisse ou étrangère)¹

Prise en considération

Burgener Woeffray Andrea (PS/SP, SC). Selon l'article 15 de la loi sur le Grand Conseil, il revient à la Commission des affaires extérieures de préavisier tout objet ayant trait à des relations intercantionales, voire internationales. La Commission a donc agendé le postulat de notre ancienne collègue, M^{me} la Conseillère nationale Christine Bulliard, et de notre collègue, Jean-Pierre Siggen, à sa séance du 17 août 2012. La Commission soutient ce postulat. Il est important que tous les jeunes,

indépendamment du choix de leur cursus scolaire, voire professionnel, aient une occasion de vivre une expérience scolaire ou professionnelle dans une autre partie linguistique.

En étudiant la réponse du Conseil d'Etat, la Commission s'est interrogée sur le chiffre de 639 jeunes qui ont pris part: a) à un programme d'échange; b) à un séjour linguistique; c) à un stage linguistique; d) à un stage professionnel et linguistique.

La Commission aimerait connaître les différences entre ces catégories. En plus, elle aimerait savoir si toutes ces catégories existent dans le cadre de la formation professionnelle. Puisque le bilan – et je prends la qualification du Conseil d'Etat lui-même – est jusqu'à ce jour modeste, il sera opportun d'informer et encourager non seulement les jeunes, mais aussi et surtout les entreprises et leurs formateurs professionnels de ces possibilités d'échange linguistique.

Cela dit, la CAE invite à mettre l'accent sur le programme Eurodyssée. Elle est, avec le Conseil d'Etat, de l'avis qu'il y a bien lieu d'attendre le rapport de l'OFFT et attendre donc avec intérêt le rapport du Conseil d'Etat au-delà du délai légal.

Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV). Notre système dual de formation professionnelle en entreprise et en école est une formule exigeante mais gagnante et je me réjouis du soutien que lui apporte tout au long de l'année notre canton. Toutefois, il est perfectible. L'ancrage de la formation en entreprise peut parfois aussi constituer un frein à la mobilité et à l'échange linguistique. Soit l'apprenti ne veut pas risquer sa place d'apprenti, soit l'entreprise ne souhaite pas perdre un apprenti, en fin de formation notamment. Un soutien particulier me paraît donc nécessaire. C'est pourquoi la Confédération a mis en place une plateforme Fondation ch. Faut-il bien entendu encore y recourir! Là, comme le Conseil d'Etat, j'observe la relative timidité des apprentis et des entreprises de notre canton. Plusieurs causes ont été déterminées. Fait réjouissant aussi, l'OFFT envisage maintenant des développements en faveur de cette mobilité linguistique. L'effort, toutefois, ne concerne pas que les pouvoirs publics, bien entendu. L'économie privée doit aussi prendre sa part de responsabilité en favorisant ces échanges.

Parallèlement à la Fondation ch, d'autres organismes de facilitation de la mobilité ont vu le jour depuis que nous parlons de ce problème. Je pense, par exemple, à l'organisme visite.ch. Je plaide donc maintenant pour une coopération accrue entre les différents partenaires de la formation professionnelle. Je peux assurer M. le Commissaire du gouvernement qu'il a mon soutien total et personnel à la tête de l'Union patronale pour renforcer cette mobilité linguistique.

¹ Déposé et développé le 2 septembre 2011, BGC p. 1776; réponse du Conseil d'Etat le 30 mai 2012, BGC p. 1922.

Je vous recommande et vous remercie d'avance d'accepter ce postulat, y compris la prolongation du délai en attente des propositions de l'OFFT afin d'améliorer la mobilité.

Grandjean Denis (*PDC/CVP, VE*). Le groupe démocrate-chrétien – bourgeois-démocratique remercie le Conseil d'Etat de proposer d'accepter ce postulat qui permettra d'augmenter les échanges linguistiques des jeunes en formation professionnelle. C'est un objet très important qui permettra à de nombreux jeunes d'acquérir de nouvelles connaissances dans cette mondialisation que nous connaissons.

Le groupe démocrate-chrétien – bourgeois-démocratique va accepter à l'unanimité ce postulat et je vous demande de faire de même.

Thalmann-Bolz Katharina (*UDC/SVP, LA*). Die Möglichkeit, als Jugendliche oder Jugendlicher in beruflicher Ausbildung ein Praktikum ausserhalb ihres oder seines Betriebes absolvieren zu können – sei es in sprachlicher oder beruflicher Hinsicht –, soll laut Postulanten gefördert werden. Es darf festgehalten werden, dass die positiven Auswirkungen für die Auszubildenden und für die Betriebe erkannt worden sind. Ein nationaler oder internationaler Arbeitsplatzwechsel kann positive Impulse für die persönliche Entwicklung der Berufslernenden geben und die Erhöhung der Berufschancen ermöglichen, aber auch anregende Einblicke in andere Unternehmenskulturen gewähren. Die berufliche Mobilität und die Sprachenkompetenz der Mitarbeitenden sind für die Wettbewerbsfähigkeit eines Betriebes heute wichtige Faktoren. Daher sind Anreizmodelle, die den Zugang zu Praktikumsplätzen und zu Berufslernenden-Austauschprogrammen ermöglichen, auszubauen. Die bereits lancierten staatlichen Massnahmen zur Unterstützung in koordinativer und organisatorischer Hinsicht haben zu greifen begonnen, werden aber offenbar noch zu wenig genutzt. Die angestrebte Koordination mit den zwei in Aussicht gestellten nationalen Umsetzungskonzepten scheint uns sinnvoll und förderlich. Um sich ein vollständiges Bild der zu koordinierenden Massnahmen auf privater und staatlicher Ebene zur Förderung des nationalen und internationalen Berufslernenden-Austausches machen zu können, ist unseres Erachtens ein umfassender Bericht erforderlich. Deshalb unterstützt die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei die Überweisung des Postulats an den Staatsrat.

Castella Romain (*PLR/FDP, GR*). Le groupe libéral-radical remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse au postulat concernant les échanges linguistiques en Suisse et à l'étranger. Vu les chiffres des échanges présentés dans la réponse du Conseil d'Etat et la mise sur pied prochaine de deux plans

globaux de la part du Département fédéral de l'économie, il nous paraît important de soutenir ce postulat. Nous proposons, par ailleurs, d'intégrer également dans la prise en considération les échanges, notamment au niveau des apprentis inter-entreprises, comme l'a dit tout à l'heure M. Siggen. Il est vrai qu'à ce niveau-là les échanges sont également très importants et, peut-être aussi, ne pas oublier le statut particulier des filles au pair.

Nous nous réjouissons que le Conseil d'Etat dynamise la mobilité pour les jeunes en formation et vous encourageons à soutenir ce postulat.

Schafer Bernhard (*ACG/MLB, SE*). Die Fraktion des Mitte-Links-Bündnisses hat sich mit dem Postulat zum nationalen und internationalen Berufslernenden-Austausch auseinandergesetzt und kann dieses einstimmig unterstützen. Wir sind überzeugt, dass heutzutage alles daran gesetzt werden muss, die berufliche Mobilität mittels Austauschprogrammen zu fördern. Für uns ist es erstaunlich, dass trotz des Bestehens einer Plattform mit einem breiten Angebot an Austausch- und Mobilitätsprogrammen und trotz der Einrichtung einer Halbzeitstelle für die Information, die Koordination und die Organisation von Praktika und Austauschprogrammen die Bilanz als sehr bescheiden betrachtet werden muss. Was machen die anderen Kantone besser?

Es ist für uns nachvollziehbar, dass der Staatsrat auf die zwei Umsetzungskonzepte des Bundesamtes für Berufsbildung und Technologie wartet und seine Schlüsse für die Umsetzung auf kantonaler Ebene daraus ziehen wird. Ebenso wichtig ist dann aber, nicht noch weitere Konzepte zu erstellen, sondern direkt an die Umsetzung zu gehen. Den Jugendlichen muss nicht nur nach, sondern auch während ihrer beruflichen Ausbildung ein niederschwelliger Zugang zu Austauschprogrammen ermöglicht werden. Beriebe gilt es zu motivieren, an Austauschprogrammen teilzunehmen. Sie sind organisatorisch zu begleiten und in der Umsetzung zu unterstützen. Wir sind überzeugt, dass ein gut begleiteter Austausch allen Beteiligten, den Berufslernenden, wie auch den Betrieben, einen Mehrwert bringt.

Burgener Woeffray Andrea (*PS/SP, SC*). Oui, je me réjouis que tout le monde soutient ce postulat. Le postulant lui-même demande, avec le soutien de notre Commission, que tous les acteurs fassent un effort: Etat, entreprises, formateurs.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Ich danke vorerst allen Grossrätinnen und Grossräten, die das Postulat effektiv unterstützen.

Force est de reconnaître les vertus qu'une expérience de mobilité peut apporter à une personne en formation professionnelle, tant les enrichissements peuvent être multiples. Cela a été relevé, il y a des enrichissements culturels en découvrant d'autres cultures, professionnels par un stage en entreprise et la connaissance de nouvelles techniques du métier, linguistiques en approfondissant l'apprentissage d'une langue étrangère en réelle situation d'immersion et, finalement aussi, le développement personnel. Il se dégage de ce projet une très forte dynamique de mise en œuvre.

Le Conseil d'Etat est pleinement conscient de l'enjeu que doit relever la mobilité dans la formation en général et, en particulier, dans la formation professionnelle. Il consiste à développer une véritable culture de la mobilité en renforçant et en facilitant l'accès aux stages et échanges en Suisse ou à l'étranger pour les jeunes issus du système dual, de l'apprentissage de l'Ecole des métiers ou des écoles-stages. Le Conseil d'Etat a déjà pris des mesures propres à améliorer les conditions-cadres pour en faciliter la réalisation. Je ne mentionne ici que trois exemples. En 2010, nous avons lancé ce projet Eurodyssée dans le cadre de l'Assemblée des régions de l'Europe, qui a permis de concrétiser les premières expériences d'accueil de stagiaires étrangers et de placement de stagiaires fribourgeois dans les stages de durée moyenne. Là, on a constaté que le départ est très délicat. Tout d'abord, il faut vraiment les convaincre d'y aller et de faire le séjour de trois à six mois. En 2011, on a lancé le projet de campus «Tell me more», système de e-learning pour l'apprentissage des langues à disposition des étudiant-e-s et apprenti-e-s du secondaire II et, en 2012, le programme d'échanges entre apprenti-e-s d'administrations communales et cantonales de la Région capitale suisse, qui offre la possibilité de travailler pour quelques semaines dans une administration francophone ou germanophone.

Comme vous l'avez souligné, malgré ces progrès intéressants, des améliorations devront être réalisées. Je pense notamment à l'information sur la mobilité auprès des partenaires de la formation professionnelle, en particulier auprès des entreprises formatrices, qui doit, bien entendu, être développée et renforcée. Les entreprises et les écoles doivent encourager les apprenti-e-s à effectuer des stages ou échanges à l'étranger ou en Suisse. Elles doivent également accueillir des stagiaires car la mobilité fonctionne évidemment dans les deux sens. Comme chacun le sait, la formation professionnelle suisse repose majoritairement sur un système dual, qui propose un large partenariat entre l'Etat et les entreprises formatrices. Ce partenariat doit s'ouvrir et s'enrichir de cette nouvelle dynamique. Je remercie d'ores et déjà aussi M. le Député Siggen, qui a annoncé être prêt à soutenir ou à encore dynamiser cette collaboration. En conclusion, le Conseil d'Etat a déjà

posé les bases d'un clair soutien à la mobilité des personnes qui sont en apprentissage. Nous allons vous faire ce rapport.

Avant de terminer, je vais quand même répondre à trois remarques ou questions qui ont été faites, notamment à la présidente de la Commission des affaires extérieures, qui a posé la question concernant les chiffres concrets. C'est très volontiers que je vous donne ces chiffres. Tout d'abord, la dénomination «Programme d'échanges», en allemand «Austauschprogramm», concerne principalement les programmes Eurodyssée et Leonardo da Vinci. En réalité, ils font partie des stages linguistiques et professionnels. En allemand, on dit «Berufs- und Sprachpraktikum» car il s'agit de stages qui ont lieu dans une autre entreprise, de langue différente. La seule différence relève du financement. Les séjours linguistiques, «die sogenannten Sprachaufenthalte» sont de plus courte durée et ne se font pas dans une entreprise. Ils ciblent strictement l'apprentissage de la langue.

Maintenant, concernant les chiffres, on peut donc dire que 17 jeunes ont pris part au programme d'échange Eurodyssée et Leonardo da Vinci, 99 à des stages linguistiques et professionnel et 518 à des séjours linguistiques.

M. Siggen a souligné la question de Fondation ch. J'aimerais quand même préciser que ce n'est pas la Confédération qui a mis en place la Fondation ch. C'est une fondation créée par les cantons, par la Conférence des cantons, mais la Confédération a mandaté cette institution pour gérer les dossiers des échanges avec l'étranger.

Dernière remarque: Eine letzte Bemerkung: Herr Grossrat Schafer hat sein Bedauern ausgedrückt, dass die Resultate bescheiden sind. Ich gebe Ihnen recht, die Resultate sind bescheiden. Wir müssen hier effektiv Überzeugungsarbeit leisten, auch bei den Jungen, dass sie den Sprung ins Ausland machen. Ich denke jedoch, dass dies nicht ein spezifisches Problem von Freiburg ist. Ich nehme nicht an, dass die anderen Kantone hier besser dran sind. Wir werden jedoch alles daran setzen, diese Sensibilisierungsarbeit zu machen.

Avec ces quelques remarques, je vous prie de soutenir le postulat.

> Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 95 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Aebischer (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Andrey (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Berset (SC, PS/SP), Bonny

(SC, PS/SP), Boschung (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Bosson (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard C. (SC, PLR/FDP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Brunner (SE, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Castella D. (GR, PLR/FDP), Castella R. (GR, PLR/FDP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Collomb (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), de Weck (FV, PLR/FDP), Doutaz (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Garghentini Python (FV, PS/SP), Gasser (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Gobet (GR, PLR/FDP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet (VE, PS/SP), Hayoz (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Johner-Etter (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly G. (GR, UDC/SVP), Kolly N. (SC, UDC/SVP), Krattinger-Jutzet (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lambelet (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon (GL, PS/SP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Morand (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Riedo (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Rodriguez (BR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary-Moser (BR, PLR/FDP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schneuwly (SE, ACG/MLB), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schopfer (LA, PLR/FDP), Schorderet E. (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Stempfeler-Horner (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-Bolz (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Waeber (SE, UDC/SVP), Wassmer (SC, PS/SP), Wicht (SC, PLR/FDP), Wüthrich (BR, PLR/FDP), Zosso (SE, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP).
Total: 95.

Elections

Résultats des scrutins organisés en cours de séance

Un membre de la Commission des grâces du Grand Conseil

Bulletins distribués: 96; rentrés: 95; blancs: 6; nul: 0; valables: 89; majorité absolue: 45.

Est élue *M^{me} Susanne Aebischer*, par 84 voix.

A obtenu des voix M. Louis Duc: 5.

Un membre de la délégation fribourgeoise à la CIP «Convention scolaire romande»

Bulletins distribués: 97; rentrés: 95; blancs: 9; nul: 0; valables: 86; majorité absolue: 44.

Est élue *M^{me} Susanne Aebischer*, par 82 voix.

Il y a 4 voix éparses.

—

Recours en grâce

Rapporteur: **Olivier Suter** (ACG/MLB, SC).

Le huis clos est prononcé.

> A une majorité évidente, le Grand Conseil refuse la grâce dans un cas.

Le huis clos est levé.

—

- La séance est levée à 11 h 45.

La Présidente:

Gabrielle BOURGUET

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, secrétaire générale

Marie-Claude CLERC, secrétaire parlementaire

—